



Le 5 juillet 2018

Le Secrétaire
Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2
Courriel : greffe@regie-energie.qc.ca

**Objet : Programme de la gestion de la demande en puissance (GDP)
d'Hydro-Québec**

Madame,
Monsieur,

À la suite de votre annonce de mettre fin au programme de la gestion de la demande en puissance, la Ville de Trois-Rivières désire manifester son intérêt de garder ce programme en place.

Depuis maintenant 2 saisons nous participons au programme et nous désirons poursuivre cette démarche. Voici notre processus qui nous a permis de nous impliquer ainsi que les bénéfices obtenus.

En en 2016 nous avons été interpellés par notre représentant d'Hydro-Québec pour participer à un programme relatif à la demande en puissance. Suite à cette rencontre la Ville a entamé un processus décisionnel, c'est-à-dire :

- Étude de faisabilité, est-ce que les groupes électrogènes d'urgence ont la capacité de fournir l'énergie nécessaire en période de pointe hivernale sans affecter le bon fonctionnement du bâtiment.
- Étude de rentabilité, incluant les coûts d'entretien et d'opération.
- Validation avec nos gens d'entretien et d'opération afin de valider la disponibilité de nos ressources qui seront rémunérés à temps supplémentaire afin d'assurer le bon fonctionnement de nos opérations.
- Validation avec nos gens d'opération afin de valider l'impact sur les procédés, tel qu'à l'usine de traitement, aux postes de distribution ainsi qu'aux étangs d'épuration des eaux usées.
- Une analyse de risque a été réalisée afin de valider l'impact sur la production de l'eau potable.
- Autorisation de la direction à l'adhésion de ce programme.
- Un processus de communication a été implanté afin d'informer les gens qui travaillent dans les bureaux administratifs lors des périodes de GDP.
- Essais et simulations ont été réalisés afin de valider le bon fonctionnement en charge des groupes électrogènes d'urgences.

La Ville ne pourra garantir à la souscription du programme en cas d'interruption temporaire du programme.

Pour la saison 2016-2017, nous avons intégré les bâtiments suivants :

- Centre de services aux citoyens, secteur ouest (Bâtiment commercial);
- Centre de services aux citoyens, secteur est (Bâtiment commercial);
- Étangs d'épuration (Bâtiment procédé industriel);
- Usine de filtration d'eau (Bâtiment procédé industriel).

Ville de Trois-Rivières

**Direction
des travaux publics**

Centre de services ouest
2425, rue Louis-Allyson
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

Centre de services est
200, rue De Grandmont
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5H3

T : 819 379-3733
F : 819 372-1188
travauxpublics@v3r.net

Pour la saison 2017-2018, nous avons intégré les bâtiments suivants :

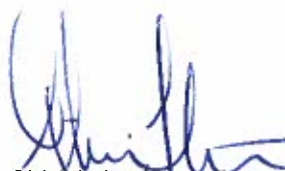
- Centre de services aux citoyens, secteur ouest (Bâtiment commercial);
- Centre de services aux citoyens, secteur est (Bâtiment commercial);
- Étangs d'épuration (Bâtiment procédé industriel);
- Usine de filtration d'eau (Bâtiment procédé industriel);
- Réserve des Chenaux;
- Réserve Vachon;
- Poste Larivières;
- Poste Saint-Jean.

Au niveau des investissements, la Ville détenait des groupes électrogènes d'urgences pour les différents bâtiments, à l'exception des étangs d'épuration où le procédé d'aération doit être interrompu. Bien que la Ville possède plus de 350 bâtiments, nous avons limité nos efforts à ces bâtiments pour des questions de rentabilité. La Ville de Trois-Rivières ne peut garantir son implication advenant que le programme soit révisé à la baisse (70 \$/kW).

Au niveau des bénéficiaires, nous constatons que ce programme nous a permis de nous améliorer en cas d'interruption de tension non planifiée à court ou moyen terme.

- Centre de services aux citoyens, pendant la première année du programme GDP, des fluctuations de tension ont eu lieu. Nous avons remédié à la problématique en optimisant le démarrage de charges motrices perturbatrices par rapport à la pointe de consommation énergétique à l'aide de nos contrôleurs de bâtiment.
- Centre de service aux citoyens secteurs Est, problème relatif au préchauffage de l'entrée d'air de la génératrice lors de basse température.
- Usine de traitement, le programme nous permet de familiariser le personnel d'opération et d'entretien en cas d'interruption de tension non planifiée.
- Dans tous les cas, nous devons réaliser des essais d'entretien mensuels des groupes électrogènes. Ces essais ne sont pas toujours réalisés dans des conditions réalistes ou dans des conditions où les charges sont élevées. Donc les interruptions réalisées lors de demande GDP nous ont permis de faire de vrais essais en charge qui auraient dû avoir lieu dans des conditions moins optimales.


En conclusion, la Ville de Trois-Rivières réitère son appui à ce programme pour qu'il soit maintenu à long terme.



Ghislain Lachance, Ing.
Directeur général adjoint
Services aux citoyens



Éric Angers, Ing.
Chef de division des immeubles



Daniel Mimeault, ing.
Coordonnateur
Mécanique et électricité